

# Le comportement langagier du minoritaire en milieu urbain

Normand Robichaud

Volume 11, numéro 1, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900476ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900476ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Robichaud, N. (1985). Le comportement langagier du minoritaire en milieu urbain. *Revue des sciences de l'éducation*, 11(1), 3-14.  
<https://doi.org/10.7202/900476ar>

Résumé de l'article

Trois groupes d'adolescents issus d'un milieu urbain ont été soumis, selon différents modes de présentation de directives, à une expérience fondée sur la vision binoculaire et sur le mode dichotique d'écoute, dans laquelle ils devaient choisir entre la langue anglaise et la langue française. Aucune différence significative n'existe entre les réactions aux trois directives de même qu'entre les réponses effectuées et celles prévues à partir d'un test de familiarité. Par contre, la comparaison de ces résultats avec ceux qui ont été obtenus dans deux autres études, portant sur des groupes semi-ruraux et urbains, fait ressortir des différences significatives entre les groupes ruraux seulement en ce qui concerne la familiarité avec les mots et les réponses effectuées selon la vision binoculaire.

# Le comportement langagier du minoritaire en milieu urbain

Normand Robichaud\*

**Résumé** — Trois groupes d'adolescents issus d'un milieu urbain ont été soumis, selon différents modes de présentation de directives, à une expérience fondée sur la vision binoculaire et sur le mode dichotique d'écoute, dans laquelle ils devaient choisir entre la langue anglaise et la langue française. Aucune différence significative n'existe entre les réactions aux trois directives de même qu'entre les réponses effectuées et celles prévues à partir d'un test de familiarité. Par contre, la comparaison de ces résultats avec ceux qui ont été obtenus dans deux autres études, portant sur des groupes semi-ruraux et urbains, fait ressortir des différences significatives entre les groupes ruraux seulement en ce qui concerne la familiarité avec les mots et les réponses effectuées selon la vision binoculaire.

**Abstract** — Three groups of adolescents from an urban milieu were presented with various levels of instructions to tasks involving visual stimuli (binocular vision) and dichotic listening, and were given a choice of language — English (majority language) or French (minority language) to which to attend. No significant differences were found between performances to the three levels of instructions, nor between responses to these instructions and predictions based on a test of familiarity of the stimuli used. However, in comparing these results with those of two other studies of semi-rural and urban subject groups, the author notes that significant differences were found only between rural groups and only with regard to word familiarity and visual binocularity responses.

**Resumen** — Tres grupos de adolescentes de medio urbano fueron sometidos a una experiencia basada sobre la visión binocular y sobre el modo dicótico de audición en la cual debían escoger entre el inglés y el francés. No existe ninguna diferencia significativa entre las reacciones a las tres directivas ni tampoco entre las respuestas dadas y las previstas, a partir de un test de familiarización. En cambio, al comparar estos resultados con los que se obtuvieron en dos otros estudios sobre grupos semi-urbanos y urbanos se encuentran diferencias significativas entre los grupos rurales solamente en lo que respecta a la familiarización con las palabras y las respuestas dadas según la visión binocular.

**Zusammenfassung** — Drei Gruppen von Jugendlichen aus städtischem Milieu wurden, gemäss auf drei verschiedene Arten gebotenen Anweisungen, einem Test unterworfen, der auf das beidäugige Sehen und das doppelseitige Hören gegründet war. Sie hatten dabei zwischen der englischen und der französischen Sprache zu wählen. In den Reaktionen auf die drei Anweisungen besteht kein bedeutender Unterschied, ebensowenig wie zwischen den tatsächlich gegebenen und den nach einem Test über die Vertrautheit mit der Sprache erwarteten Antworten. Dagegen zeigt der Vergleich dieser Ergebnisse mit denen, die in zwei anderen Untersuchungen mit Gruppen aus halbländlichem und aus städtischem Milieu erzielt wurden, beträchtliche Unterschiede unter den ländlichen Gruppen, jedoch nur bezüglich der Vertrautheit mit den Wörtern und den mittels des beidäugigen Sehens gegebenen Antworten.

\* Robichaud, Normand: professeur, Université Laurentienne.

Deux études (Robichaud, 1979, 1980), menées dans les provinces de l'Atlantique, démontrent que lorsque deux langues sont en contact et en rapport de force, l'une étant en position majoritaire et l'autre, en position minoritaire, le comportement langagier varie, dans certains cas significativement, selon 1) le degré de bilinguisme des sujets et 2) la composition linguistique de l'environnement social.

En effet, dans deux situations expérimentales qui consistaient à résoudre l'une, un conflit visuel faisant appel à la vision binoculaire et l'autre, un conflit auditif fondé sur le mode dichotique d'écoute, les résultats ont démontré que la culture du groupe majoritaire, la culture anglaise, exerce une force d'attraction auprès de la population qui a composé l'échantillonnage de ces deux études.

La situation expérimentale faisant appel à la rivalité binoculaire consiste essentiellement à présenter simultanément à l'œil humain au moyen du stéréoscope et à une vitesse tachistoscopique, deux stimuli différents. Les recherches (Engel, 1956, 1958; Hortorf et Myro, 1959; Bagby, 1957; Pettigrew, Barnett et Allport, 1958; Eriksen, 1963) démontrent que dans une telle situation, une des images, celle qui est la plus familière au sujet ou qui correspond aux modèles culturels de son groupe, a tendance à dominer.

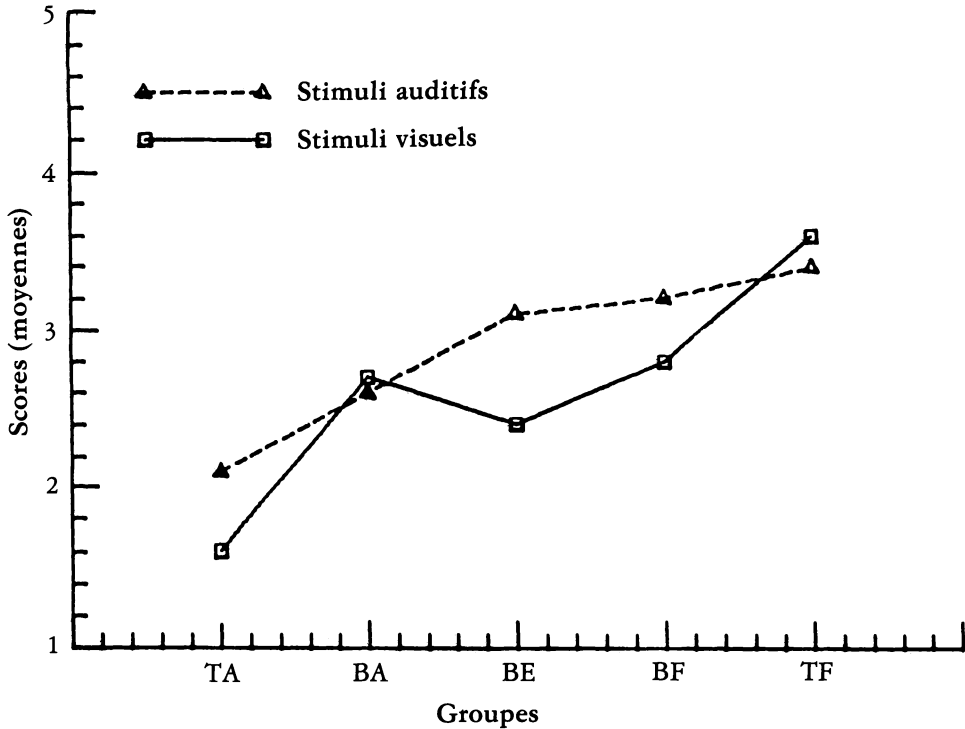
Le mode dichotique d'écoute part du même principe que le précédent, mais cette fois-ci la situation de conflit s'adresse à l'ouïe. Présenter simultanément des stimuli auditifs de langues différentes est une situation commune dans un milieu où deux langues sont en contact.

En ce qui concerne la mesure des réactions de sujets bilingues, issus d'un milieu urbain (Robichaud, 1979) et qui, pour l'expérience, avaient été classés selon trois degrés différents de bilinguisme (bilinguisme à dominance française, bilinguisme équilibré et bilinguisme à dominance anglaise), les résultats ont été différents selon le mode de présentation des stimuli (Figure 1). Dans la situation de conflit visuel, les réactions<sup>1</sup> ont été favorables aux stimuli de langue anglaise et d'une façon significative en ce qui concerne le groupe bilingue équilibré ( $p < .01$ ). Par contre, dans les situations de conflit auditif, les réactions ont été partagées plus équitablement entre les deux pôles linguistiques.

On peut donc conclure que les sujets bilingues « dans une situation spontanée dans laquelle le sujet ne peut prendre conscience distinctement de l'existence simultanée d'éléments linguistiques bipolaires (vision binoculaire), la langue du groupe majoritaire domine. Par contre, dans une situation qui présente les éléments bilingues d'une façon distincte (mode dichotique d'écoute), les forces semblent s'équilibrer. Sans doute, les sujets peuvent-ils faire appel à des modèles de comportement ou mécanismes de défense qui modifient leurs réponses » (Robichaud, 1979, p. 48-49).

Des résultats analogues (Figure 2) ont été obtenus en ce qui concerne la mesure de l'influence de l'environnement sociolinguistique (Robichaud, 1980).

Figure 1. Moyenne des scores des réactions de sujets bilingues à des stimuli visuels et auditifs lorsque deux langues sont en contact.



Groupes: TA, témoin unilingue anglais; BA, bilingue à dominance anglaise; BE, bilingue équilibré; BF, bilingue à dominance française; TF, témoin unilingue français.

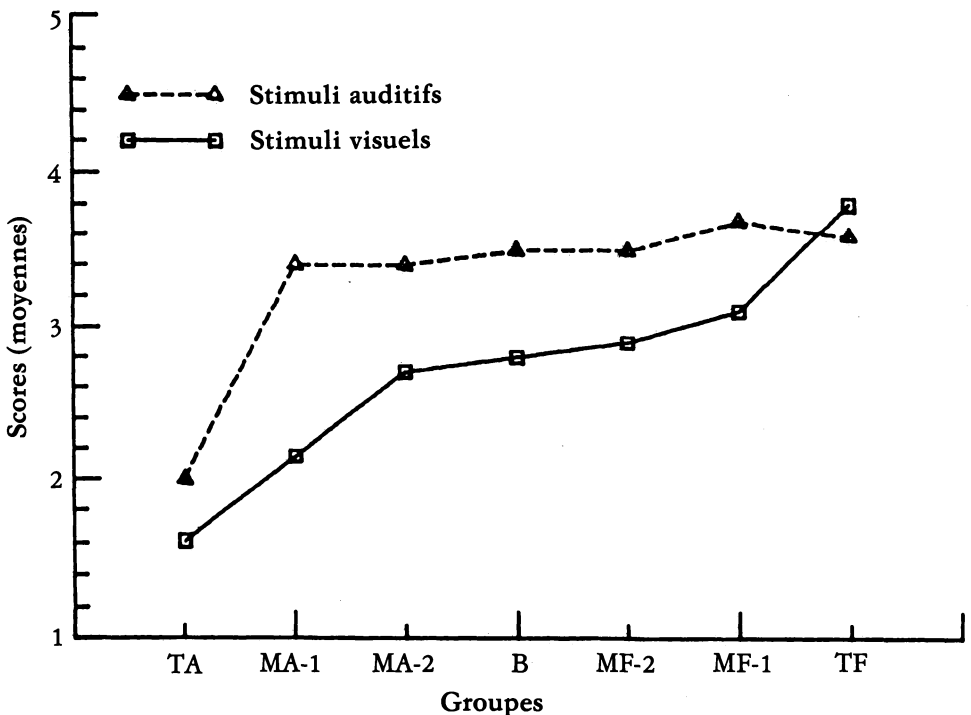
Pour cette étude, l'environnement sociolinguistique comprenait cinq groupes expérimentaux issus de milieux semi-ruraux (dont les membres vivaient dans un milieu 1) soit majoritairement francophone, 2) soit bilingue et 3) soit majoritairement anglophone) et deux groupes témoins (un groupe unilingue francophone et un groupe unilingue anglophone). La langue maternelle et d'usage des sujets était le français. Les résultats de cette recherche révèlent que la langue anglaise exerce une force d'attraction auprès de cinq groupes expérimentaux en ce qui concerne les réactions aux conflits visuels et que le groupe dans la position la plus minoritaire offre une différence significative ( $p < .01$ ) entre la perception de la langue française et de la langue anglaise, qui se situe nettement en faveur de celle-ci. Cependant, dans la situation de conflit auditif, les réactions sont plus favorables aux stimuli de la langue française.

Les réactions aux stimuli visuels des deux groupes témoins unilingues sont également révélatrices en ce qui concerne l'attrait entre les deux pôles linguistiques. Le groupe unilingue anglophone, tout en vivant à proximité de la culture française, se départit à peine de sa langue d'appartenance. Par contre, le groupe unilingue francophone, vivant dans un environnement exclusivement de langue française, s'éloigne d'une façon beaucoup plus prononcée de sa langue d'appartenance (Figure 2).

### *Problématique*

Les résultats de ces deux études, particulièrement en ce qui concerne les réactions à la situation de conflit visuel, confirment d'une part la présence d'une influence dissolvante sur les membres de la minorité qui, d'après Lewin (1948), se

Figure 2. Moyenne des scores des réactions à des stimuli visuels et auditifs selon l'environnement linguistique lorsque deux langues sont en contact.



Groupes: TA, témoin unilingue anglais; MA-1 et MA-2, majoritairement anglophone; B, bilingue; MF-2 et MF-1, majoritairement francophone et TF, témoin unilingue français.

traduit par le désir d'assimilation à la majorité, d'autre part l'hypothèse de Lambert (1975) qui soutient que lorsque deux langues sont en contact, la langue en position minoritaire évolue souvent d'après un processus de soustraction, elle s'appauvrit considérablement en empruntant des éléments linguistiques à la langue majoritaire considérée comme plus prestigieuse par le groupe minoritaire.

Cependant, en ce qui concerne les réactions aux situations de conflit auditif, les résultats atténuent l'importance de la force d'attraction exercée par le groupe majoritaire et révèlent plutôt une influence intégrante de cohésion qui viendrait de l'attrait qu'exercent sur les minorités les caractères qui leur sont propres et qui sont irréductibles aux cultures voisines (Lewin, 1948). Il existe donc également des forces qui offrent une résistance au phénomène d'assimilation à la majorité. Nous avons poussé plus loin notre analyse dans le but de découvrir les facteurs qui maintiennent et renforcent l'adhésion aux modèles linguistiques de son propre groupe et qui par conséquent contrecarrent les influences assimilatrices des modèles linguistiques du groupe majoritaire.

Plus précisément, nous avons voulu vérifier par cette étude dans quelle mesure le fait de prendre conscience ou connaissance, selon différents modes de présentation de directives, des caractéristiques propres à son groupe d'appartenance influencera les réactions dans une situation de conflit visuel et auditif.

### *Méthodologie*

La situation expérimentale de cette recherche fut semblable à celle des deux études mentionnées ci-dessus. Elle consiste en une expérience de laboratoire dans laquelle les sujets ont eu à choisir entre des stimuli empruntés à la langue majoritaire (anglaise) et à la langue minoritaire (française) et mesurés à partir d'une expérimentation fondée sur la vision binoculaire et sur le mode dichotique d'écoute.

*Les stimuli visuels* faisant partie de l'expérience de rivalité binoculaire comprenaient vingt paires de mots comportant le même nombre de lettres (4, 5 ou 6 lettres) et étaient composées chacune d'un mot français et d'un mot anglais ayant la même signification ou une signification contraire. Ils ont été répartis en quatre catégories qui représentaient différents degrés de difficultés perceptuelles. Ils ont été classifiés de la façon suivante: 1) Les stimuli homographiques (même orthographe) dans les 2 langues. Ex: *chance*; 2) Les stimuli quasi-homographiques à compléter (même orthographe dans les deux langues à l'exception d'une seule lettre qui était remplacée par un blanc). Ex: *comm\_\_n* (commun ou common); 3) Les stimuli dissemblables qui étaient composés de mots de mêmes sens mais différemment orthographiés. Ex: *frein — brake*; 4) Les stimuli opposés. Ce sont des antonymes dont l'un des mots est en français et son contraire en anglais. Ex: *black — blanc*.

À ces vingt paires de mots ont été ajoutés cinq autres stimuli comportant des mots empruntés aux langues espagnole et allemande, et pairés soit avec un mot français, soit avec un mot anglais ayant la même signification et le même nombre de

lettres. Ces mots ne font pas partie de notre analyse ; ils avaient pour but d'empêcher les sujets de déceler « l'astuce » de l'expérience qui consistait à présenter systématiquement et simultanément une paire de mots synonymes ou antonymes dans deux langues différentes.

*Les stimuli auditifs* comprenant dix problèmes mathématiques de difficulté et d'intensité sonore identiques présentés simultanément et en alternance selon la langue à chaque oreille, l'un en anglais, et l'autre, différent, en français. Il y avait un intervalle de trois secondes entre chaque présentation d'un problème de telle sorte qu'il était impossible au sujet de donner la réponse aux deux problèmes ; il devait soit choisir entre l'un ou l'autre soit formuler une réponse à partir d'une combinaison de deux problèmes.

*L'échantillonnage.* Les sujets qui ont participé à l'expérience ont été choisis sur une base volontaire parmi la population étudiante d'une douzième année d'une école polyvalente de langue française d'un centre urbain important de la région du nord-est de l'Ontario. Les sujets qui ont participé à l'expérience ont affirmé avoir vécu depuis toujours dans cette ville (91%) ou dans ses proches banlieues (9%). Afin d'avoir des groupes semblables et de nous permettre ainsi de faire des comparaisons valides entre les groupes représentant les différents niveaux de difficulté, nous n'avons retenu pour l'expérimentation que les sujets dont la langue la plus fréquemment utilisée était le français et dont la connaissance de la langue anglaise était similaire.

*Le mode de présentation des directives.* Les sujets ont été répartis en trois groupes de vingt sujets (dix sujets de sexe féminin et dix de sexe masculin). Chaque groupe était soumis à une directive différente. Par directive, nous entendions une information verbale qui précédait chaque consigne propre à l'expérimentation et par laquelle le sujet était mis au courant de la situation de la langue française dans son environnement social. Les trois directives étaient présentées de la façon suivante :

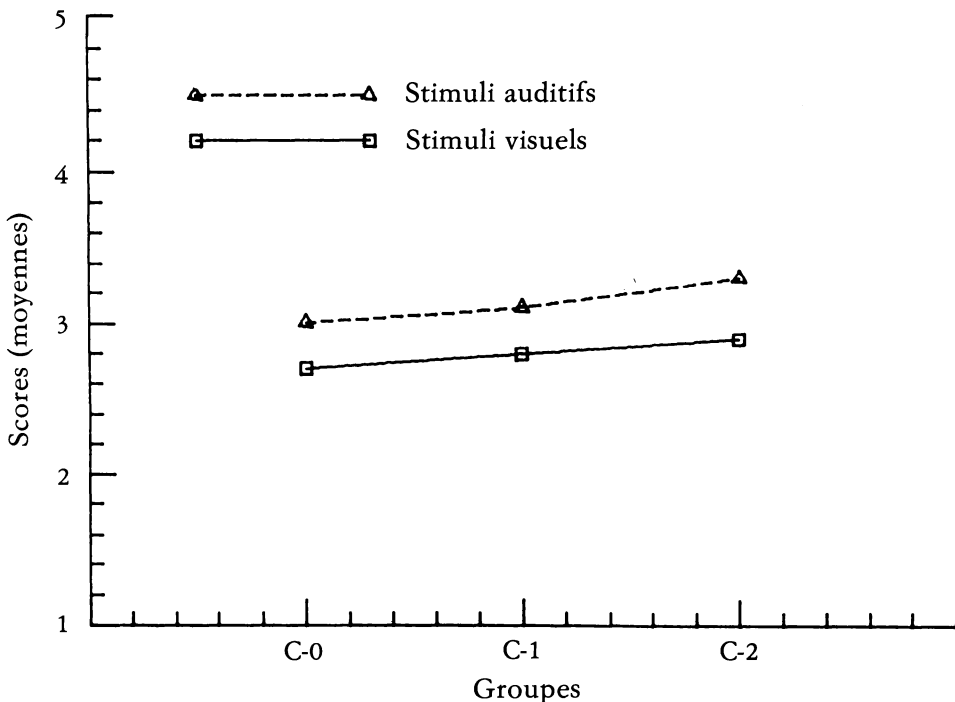
- 1) directive faible: aucune information n'accompagnait la consigne de l'expérimentation qui consistait à demander au sujet de dire ce qu'il voyait (vision binoculaire) et ce qu'il entendait (mode dichotique d'écoute).
- 2) directive modérée: avant de donner la consigne propre à l'expérimentation, l'expérimentateur rappelait au sujet quelques faits généraux sur la culture française en Ontario (rappel des luttes pour la survivance du fait français, de la création d'institutions en langue française dont leur école...).
- 3) directive forte: l'expérimentateur en donnant la consigne mettait en évidence avec insistance devant le sujet le devoir et l'obligation en tant que francophone de veiller à la survivance de sa culture, de parler français à la maison, à l'école, avec ses camarades et amis.

### Résultats

Les résultats ou les réactions des sujets aux stimuli visuels et auditifs sont résumés dans la Figure 3. Comme on peut le constater, il n'existe que très peu de différence entre les deux situations; les stimuli visuels (la moyenne des scores pour les trois groupes est 2.86) autant que les stimuli auditifs (la moyenne des scores pour les trois groupes est 3.31) se situent à mi-chemin entre les deux pôles de force c'est-à-dire entre le pôle à dominance française et le pôle à dominance anglaise. Dans l'ensemble, les résultats démontrent une absence de dominance entre les deux langues en contact.

Une analyse séparée des résultats selon le mode de vision binoculaire et selon le mode dichotique d'écoute fait ressortir davantage cette absence de dominance entre les deux langues en contact et ceci pour les trois niveaux de directive.

Figure 3. Moyenne des scores des réactions à des stimuli visuels et auditifs selon le mode de présentation de directive lorsque deux langues sont en contact.



Groupes: C-0, directive faible; C-1, directive modérée; C-2, directive forte.



*La vision binoculaire. La réaction aux stimuli visuels*

L'analyse de la variance ne donne aucune différence significative ni entre les groupes ( $F_{2,54} = 1.32$ , p n.s.), ni entre le sexe ( $F_{1,54} = .07$ , p n.s.), ni entre les catégories ( $F_{3,162} = 3.05$ , p n.s.), ni entre les mots ( $F_{6,864} = 3.88$ , p n.s.).

*Le mode dichotique d'écoute. La réaction aux stimuli auditifs*

L'analyse de la variance ne révèle aucune différence significative entre les groupes ( $F_{2,54} = 1.32$ , p n.s.) et entre le sexe ( $F_{1,54} = .92$ , p n.s.). Cependant, il existe une différence significative entre les problèmes ( $F_{14,756} = 7.92$ ,  $p < .01$ ).

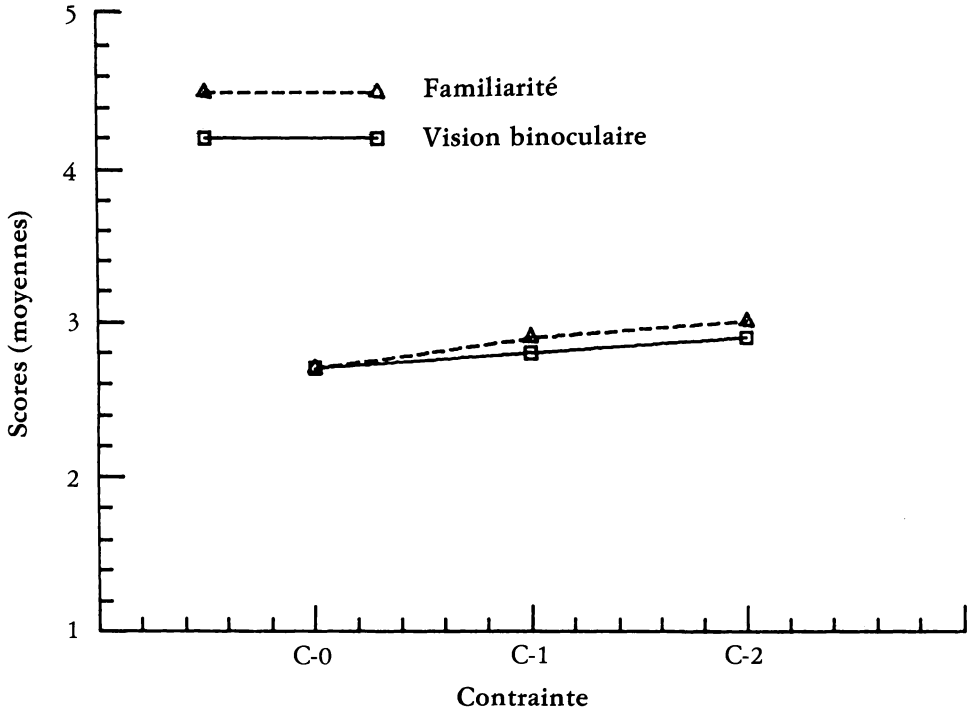
En s'appuyant sur les résultats obtenus, on peut infirmer l'hypothèse qui soutenait qu'une directive, définie comme une information verbale portant sur l'état de la langue minoritaire dans un contexte social précis et communiquée d'abord sans insistance (directive modérée) et puis avec insistance (directive forte), influencerait les réactions que donneraient des sujets en réponse à une situation de conflit visuel et auditif. Nous tâcherons d'expliquer ces résultats plus loin dans notre conclusion, mais auparavant nous examinerons une autre conséquence que notre étude a laissé entrevoir et qui pourrait apporter une explication aux résultats rapportés ci-dessus.

À l'aide d'une échelle de familiarité, il a été possible d'évaluer la fréquence de contact des sujets avec les stimuli visuels. En effet, chaque sujet à la fin de l'expérience indiquait sur une échelle en cinq points son degré de familiarité avec les paires de mots qui avaient constitué les stimuli de la situation de rivalité binoculaire.

La Figure 4 donne la comparaison entre les scores de l'échelle de familiarité et les réponses de l'expérience de rivalité binoculaire. On constate, en fait, une différence très minime entre les résultats des deux tests. Ceci confirme bien l'hypothèse qui soutient que dans la vision binoculaire, l'image la plus familière a tendance à dominer. Cependant, il est très instructif de comparer ces résultats à ceux obtenus par le rapprochement des réponses entre le test de familiarité et la vision binoculaire dans les deux études auxquelles il a été fait référence dans l'introduction (Robichaud, 1979, 1980). (Figure 5)

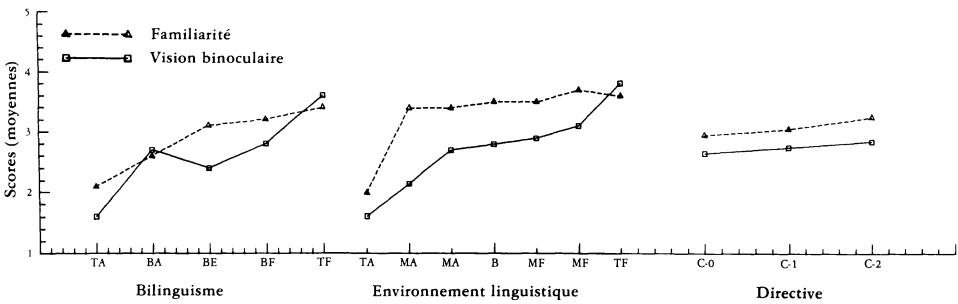
Un tel rapprochement indique que les deux recherches qui ont été menées dans des centres urbains (celles portant sur les niveaux de bilinguisme et le mode de présentation d'une directive) n'offrent aucune différence significative, selon le rapport « t », entre les scores du test de familiarité et les réactions au conflit visuel à l'exception du groupe témoin de langue anglaise (Tableau 1). Par contre, la recherche qui a été faite dans des milieux semi-ruraux (celle qui portait sur l'influence de l'environnement sociolinguistique) révèle des différences significatives, selon le rapport « t », entre les deux tests en ce qui concerne les groupes expérimentaux et le groupe témoin de langue française (Tableau 1). Ces derniers résultats démentiraient la proposition selon laquelle, dans la vision binoculaire, l'image la plus familière domine.

Figure 4. Comparaison entre les stimuli visuels selon les réactions à la vision binoculaire et les réponses au test de familiarité d'après les trois modes de directive.



Groupes: C-0, directive faible; C-1, directive modérée; C-2, directive forte.

Figure 5. Comparaison entre les stimuli visuels selon le test de familiarité et la vision binoculaire d'après les recherches portant sur le bilinguisme, l'environnement linguistique et les directives.



**Tableau 1**  
**Rapport « t » entre les stimuli visuels selon le test de familiarité**  
**et la vision binoculaire**

		Groupes	Sexe		Tous les sujets (dl <sub>19</sub> )	
			F (dl <sub>9</sub> )	M (dl <sub>9</sub> )		
Recherches portant sur	Bilinguisme	Bilingues Témoins	Unilingue anglais	2.85 <sup>x</sup>	4.49 <sup>xx</sup>	4.80 <sup>xxx</sup>
			Unilingue français	1.09	.44	1.04
			À dominance anglaise	.49	-.15	.26
			Équilibre	.47	1.98	1.49
			À dominance française	1.67	1.82	1.91
	Environnement linguistique	Régions Témoins	Unilingue anglais	1.04	2.46 <sup>xx</sup>	-.31
			Unilingue français	.94	4.24 <sup>xx</sup>	3.31 <sup>xx</sup>
			Majoritairement anglophone	11.86 <sup>xxx</sup>	2.00	6.05 <sup>xxx</sup>
			Majoritairement anglophone	1.92	1.97	2.76 <sup>x</sup>
			Bilingue	2.16	2.38	3.21 <sup>xx</sup>
			Majoritairement francophone	4.51 <sup>xx</sup>	3.34 <sup>xx</sup>	5.41 <sup>xxx</sup>
			Majoritairement francophone	5.53 <sup>xxx</sup>	4.72 <sup>xx</sup>	7.76 <sup>xxx</sup>
	Directives	Directives	Nulle	.19	.71	.53
			Modérée	.63	1.34	1.19
			Forte	1.76	.09	1.38

x p &lt; .05

xx p &lt; .01

xxx p &lt; .001

### *Conclusion et discussion*

L'interprétation de cette apparente contradiction qui, selon ces recherches, semble indiquer une différence entre les groupes urbains et les groupes semi-ruraux pourrait faire comprendre l'absence de dominance que la présente étude sur les modes de présentation d'une directive révèle entre les deux langues en contact.

En effet, contrairement au milieu rural ou semi-rural qui offre un système organisationnel et culturel assez monolithique, le milieu urbain, en raison de sa composition et de ses modèles sociaux hétérogènes présente une organisation plus ouverte et pluraliste. Donc, les réseaux d'influence sont beaucoup plus complexes, dans un milieu urbain et par conséquent, il est plus rare de rencontrer l'adhésion totale à une norme ou à une ligne de conduite prépondérante. Il est plus difficile d'avoir la conformité d'opinion ou d'intention entre tous les membres d'un groupe

surtout lorsqu'il s'agit d'adhérer à des normes collectives à caractère idéologique. Ceci expliquerait le fait que, dans la présente étude, les directives dictées aux sujets n'ont eu aucun impact sur leur comportement langagier mesuré selon la vision binoculaire et le mode dichotique d'écoute. On n'a qu'à constater, par exemple, la persistance avec laquelle les étudiants des écoles publiques urbaines de langue française en position minoritaire s'obstinent à parler anglais entre eux malgré toutes les mesures que prend la direction de ces écoles pour les inciter à parler français.

Il aurait été pertinent de vérifier quel aurait été le comportement langagier des sujets en milieu rural sous l'influence d'une directive dans une situation de conflit visuel et auditif. Aurait-il présenté une absence de dominance comme dans l'échantillon urbain de la présente étude? Ou encore aurait-il, comme semble le soutenir notre hypothèse interprétative, influencé favorablement la langue d'appartenance? Du reste, en milieu rural, comme le démontre la recherche sur l'influence de l'environnement sociolinguistique, l'indice de réalisme entre la réaction effective et la réponse prévue est très faible. On peut donc supposer l'existence d'influences pour un minoritaire qui fait un choix entre des stimuli linguistiques empruntés aux deux langues en contact. Ces forces, tout en ne concordant pas avec la familiarité des stimuli présentés, intensifieraient la cohésion aux modèles culturels propres à leur groupe et par conséquent contrecarreraient ainsi les forces assimilatrices de l'autre langue.

Par contre, le contraire se produit en milieu urbain. Ici, l'indice de réalisme est fort puisqu'il n'existe que très peu de différence entre les choix effectués et les attentes. Serait-ce l'indication d'une abdication de la volonté de résister devant les forces assimilatrices de la langue du majoritaire? Cette étude à perspective synchronique ne permet pas de l'affirmer. Cependant, une étude diachronique des divers réseaux d'influence donnerait la possibilité de voir plus clairement la complexité du phénomène des rapports de force qui existent lorsque deux langues sont en contact.

## NOTE

1. Un score moyen de 1 indique que la totalité des réactions ont été données en langue anglaise et un score moyen de 5, en langue française.

## RÉFÉRENCES

- Bagby, J., A Cross-Cultural Study of Perceptual Predominance in Binocular Rivalry, *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 54, no 3, 1957, p. 331-334.
- Engel, E., The Role of Content in Binocular Resolution, *American Journal of Psychology*, vol. 69, no 1, 1956, p. 87-91.
- Engel, E., Binocular Fusion of Dissimilar Figures, *Journal of Psychology*, vol. 46, 1958, p. 53-57.
- Eriksen, C.W., *Concepts of Personality*, Chicago: Aldine Press, 1963, p. 30-60. (Cité par H.C. Triandis, 1964)
- Hostorf, A.H. et Myro, B., The Effect of Meaning on Binocular Rivalry, *American Journal of Psychology*, vol. 72, no 3, 1958, p. 393-400.
- Lambert, W.E., Culture and language as factors in learning and education dans *Education of Immigrant Students*, A. Wolfgang (éd), Toronto: Institute for Studies in Education, 1975.
- Lewin, Kurt, *Resolving Social Conflicts*, New York: Harper, 1948.
- Pettigrew, T., Barnett, E., et Allport, G., Binocular Resolution and Perception of Race in South Africa, *British Journal of Psychology*, vol. 49, no 4, 1958, p. 265-278.
- Robichaud, N., *Mesure des réactions de sujets bilingues dans une situation de conflit visuel et auditif*, Projet de recherche effectué pour le ministère des Communications, Ottawa, 1979. (Contrat no OSU78-00289)
- Robichaud, N., *Mesure de l'influence de l'environnement sur le comportement linguistique selon les réactions à une situation de conflit visuel et auditif*, Projet de recherche effectué pour le Secrétariat d'État, Ottawa, 1980.